



COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE VENTE

Par gif, le **02/07/2013 à 19:42**

j'ai reçus un commandement aux fin de saisie vente pour une dette qui date de 2004 par un huissier,je contact le demandeur pour savoir le détail des dettes avec mes références ,celle-ci n'existe plus, et je suis inconnue dans leurs services ,que puis-je faire

merci de votre réponse

Par jibi7, le **02/07/2013 à 19:49**

Si vous vous renseignez à la chambre des huissiers de votre département vous risquez peut être de découvrir que l'huissier en question n'est pas inscrit ..!
a votre place j'enverrai copie pour avis du commandement à ladite chambre..avec demande de conseil

ps il y a un moyen facile de vérifier des arnaques récurrentes signalées sur ce site et ailleurs

vous marquez le nom de l'étude d'huissier sur gougueule et associez arnaque par ex..vous aurez peut être la réponse.